

Éditorial.

Le Maghreb

Béatrice Giblin

Enfin, *Hérodote* consacre un numéro au Maghreb ! Enfin car il y a déjà longtemps que le comité de rédaction a ce projet – non pas qu’*Hérodote* ait ignoré les problèmes géopolitiques du Maghreb, mais ils ont été abordés dans un cadre plus large, la Méditerranée, le monde arabe, l’Occident et la guerre des Arabes, la question postcoloniale, Europe du Sud-Afrique du Nord, etc. *Hérodote* n’a bien évidemment jamais négligé d’analyser les problèmes géopolitiques qui se posent aux pays du Maghreb. D’une part, parce qu’Yves Lacoste, fondateur d’*Hérodote*, et sa femme Camille Lacoste-Dujardin, grande ethnologue spécialiste des Kabyles, leur ont consacré plusieurs ouvrages, ensemble ou séparément, et, d’autre part, à cause de la complexité, voire de la gravité de ces problèmes géopolitiques.

Dans ce numéro sont abordés ceux qui concernent l’Algérie, le Maroc et la Tunisie, associés à l’époque de leur colonisation dans un même ensemble spatial, l’Afrique du Nord – titre que nous aurions pu donner à ce numéro, mais son évocation très coloniale aurait masqué les problèmes actuels qui sont loin de tous résulter de la colonisation.

L’un des problèmes les plus graves auxquels ces trois pays, et plus particulièrement l’Algérie, ont dû faire face est l’islamisme politique à partir des années 1990. Ce n’est pas le lieu ici de refaire l’histoire de ces groupes de combattants islamistes ni celle de leur violente répression par des régimes autoritaires qui ont aussi profité de la situation pour réprimer toute forme de contestation, y compris laïque et démocratique, de leur pouvoir. Mais qu’en est-il vingt-cinq ans plus tard ? Dans aucun de ces trois pays la mouvance islamiste n’a totalement disparu. Mais elle est plus ou moins sous contrôle selon des moyens spécifiques à chacun des pays. L’effroyable guerre civile algérienne durant la décennie

noire des années 1992-2001, qui selon les estimations a fait entre 60 000 et 150 000 morts, s'est achevée par le vote d'une loi d'amnistie pour les combattants. Aussi le souvenir de ces années tragiques a-t-il éloigné la majorité des Algériens du projet politique islamiste d'instaurer un État islamique. Néanmoins, des combattants islamistes algériens continuent le combat au Sahel, principalement au nord du Mali, où ils affrontent l'armée française depuis sept ans déjà, sans qu'une victoire de l'un ou l'autre camp ne se dessine, les attentats islamistes se propageant désormais au Burkina Faso et au Niger. Myriam Benraad analyse les ressorts de ces combats sans fin sous l'angle de la « vengeance de sang » dont le rôle n'a jamais été étudié dans l'émergence et le développement des mouvances insurrectionnelles djihadistes, en particulier dans la région du Maghreb. Est-ce au nom de la vengeance de sang que sont perpétrés des attentats sur le sol français, comme celui commis à la basilique de Nice le 29 octobre 2020 par un Tunisien arrivé clandestinement sur le territoire peu de temps auparavant ?

En Tunisie, à la répression constante des militants islamistes tunisiens par le chef de l'État Ben Ali, jusqu'à sa chute et son départ en exil en janvier 2011, a succédé l'expérience démocratique avec l'arrivée au pouvoir du parti islamiste Ennahda et le difficile et permanent combat des femmes, soutenues par des hommes tunisiens, pour résister à l'emprise de la religion sur leur vie privée (cf. l'article de Bochra Manaï et l'entretien avec Kamel Jendoubi).

Au Maroc, le titre de Commandeur des croyants du roi Mohammed VI a permis d'endiguer la vague islamiste et si le parti islamique Parti de la justice et du développement (PJD) est à la tête du gouvernement depuis septembre 2011, il faut toutefois préciser que les principales fonctions régaliennes sont exercées par des conseillers proches du roi.

Parmi ces trois pays, le Maroc est celui qui présente actuellement la situation la plus favorable sur le plan de la stabilité politique intérieure, du développement économique et du rayonnement international (voir les articles de Kamal Kajja et Sonia Jedidi). Le roi Mohammed VI a même osé reconnaître Israël en décembre 2020, en échange il est vrai de la reconnaissance par les États-Unis des droits légitimes du Maroc sur le Sahara occidental, ultime cadeau de Donald Trump à son ami Benyamin Netanyahu, à quelques semaines de son départ de la Maison-Blanche. Compte tenu de la fibre nationaliste de la grande majorité des Marocains, il n'y a guère de doute que ce *deal* est apprécié, même si c'est au prix d'un abandon de la cause palestinienne. Cependant, ces incontestables succès et réussites ne doivent pas masquer les difficultés économiques et sociales persistantes que connaît le pays, difficultés encore aggravées par la pandémie de la Covid-19 qui impose un contrôle sanitaire strict et aussi, profitant de l'occasion, politique.

Il en est allé de même pour le gouvernement algérien qui a profité de la pandémie pour fermer les frontières et interdire les manifestations qui avaient

lieu chaque samedi depuis février 2019 dans la plupart des villes d'Algérie pour réclamer le départ des responsables politiques et un changement profond du système politique, le fameux mouvement Hirak (voir l'article de Pierre Vermeren). Le plus souvent, on date le début de ce mouvement au 22 février 2019, quand débutèrent les grandes manifestations à Alger et dans de nombreuses villes. Ali Bensaad montre que les prémices de ces manifestations avaient eu lieu dans trois villes pourtant considérées comme particulièrement loyales au pouvoir, Ouargla au sud-est, Kherrata en Kabylie et Khenchela dans les Aurès. Un retour sur les temps longs de la colonisation, sur ceux plus récents de la guerre d'indépendance, et ceux contemporains des pratiques clientélistes du gouvernement algérien permet de comprendre pourquoi les jeunesses de ces villes ont été les premières à se révolter et pourquoi le Hirak, même suspendu par la crise de la Covid-19, a des chances de reprendre sous une forme ou une autre après la pandémie. Aux manifestations pacifistes devra succéder une autre forme d'action politique – ce qui ne sera pas facile compte tenu des divergences idéologiques entre les manifestants. Si tous sont pour le « dégagisme » massif des responsables, les objectifs politiques des uns sont en complète contradiction avec ceux des autres. Quelle entente possible entre les partisans d'un régime politique dominé par le respect strict du Coran et ceux partisans d'un régime laïque où la religion doit être une affaire exclusivement privée ? Ou entre ceux partisans d'un régime centralisé dans lequel les minorités culturelles sont tolérées et ceux partisans d'un respect de ces mêmes minorités nécessitant de leur accorder une réelle autonomie ? (cf. l'article de Mohand Tilmatine).

Le désir d'autonomie, voire d'indépendance, exprimé en Kabylie pose la question de l'unité nationale. Dans ces trois pays, le combat contre la domination coloniale a été un puissant facteur d'unité mais une fois l'indépendance obtenue, et de haute lutte en Algérie, les particularités régionales, linguistiques et culturelles sont réapparues allant jusqu'à l'émeute ou la rébellion comme en Kabylie ou dans le Rif. Comment la situation politique peut-elle évoluer dans ces États où le pouvoir est désormais contesté massivement, comme en Algérie, ou régionalement, comme au Maroc ? La contestation du pouvoir en Tunisie n'est pas exactement du même ordre, ce sont les régions « périphériques », c'est-à-dire la Tunisie intérieure, qui réclament justice et égalité, s'estimant à juste titre abandonnées par le « centre », autrement dit Tunis et le littoral urbanisé (cf. l'article de Luis Martinez). À ces demandes de justice et d'égalité il faut ajouter celle, récente, au début des années 2000, des populations noires maghrébines méprisées par les Arabes, héritage de la traite multiséculaire arabo-musulmane dont leurs ancêtres ont été les victimes et qui alimente un racisme anti-Noirs systémique au Maghreb (cf. l'article de Célia Sadai).

Dans un numéro sur le Maghreb, il va de soi que les relations avec la France ont toute leur place, d'autant plus qu'elles sont ô combien plus intenses et étroites

qu'elles ne l'étaient pendant la colonisation, la très grande majorité des Français de la métropole n'y étant jamais allés à cette époque – pas plus que n'étaient venus en France nombre de Français d'Algérie ou d'indigènes, si ce n'est, parmi ces derniers, ceux qui avaient combattu avec courage lors des deux guerres mondiales. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de cette situation postcoloniale qu'autant d'anciens colonisés aient choisi de rester en France ou d'y venir après l'indépendance, pour des raisons économiques ou politiques. Si l'intégration de la majorité de ces millions de Français musulmans d'origine maghrébine dans la nation se réalise, il est vrai non sans difficultés, elle se fait mal, voire pas du tout, pour une minorité de leurs descendants. Cet échec est alors vécu comme le résultat d'un refus de les accepter, faisant d'eux des citoyens entièrement à part – voire des étrangers – victimes de discriminations, entre autres à l'emploi et au logement, du fait d'un racisme de l'État qui toucherait toutes les institutions. Ce ressentiment envers la France aurait conduit une petite minorité d'entre eux à embrasser la cause de l'islamisme politique affirmant mettre la loi du Coran au-dessus des lois de la République. Pour lutter contre ce séparatisme, des chercheurs spécialistes des sciences sociales prônent qu'il y a urgence à « décoloniser la France » et que ses élites politiques doivent enfin reconnaître le racisme d'État lié à son passé colonial pour mettre un terme à un « continuum colonial » inacceptable.

Ne partageant pas ce point de vue de continuum colonial, ni celui qui consiste à dire que les Français issus de l'immigration postcoloniale sont de fait les « indigènes de la République », ni qu'il existe un racisme d'État, Yves Lacoste et moi avons décidé de revenir sur la complexité et la spécificité des histoires coloniales de la France en Algérie et au Maroc car elle explique pour partie leurs situations postcoloniales respectives.